

ployés de l'Intercolonial auraient pu facilement faire ce calcul, et dire au ministre, à quelques milliers de piastres près, ce qu'il aurait eu à payer.

Le **MINISTRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX** : L'honorable député sera peut-être surpris d'apprendre que ces calculs ont été faits, qu'ils m'ont été remis par les employés de l'Intercolonial, et que je crois me rappeler que je les ai communiqués au comité d'enquête.

M. HAGGART : Non, je ne suis pas surpris, car je me rappelle que le pont Victoria était évalué à dix ou douze millions de piastres, et que nous devions payer pour l'usage—c'est-à-dire, pour la moitié—pas même cela, mais pour la cinquième partie, trois ou quatre millions de piastres.

Le **MINISTRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX** : Je ne parlais pas du coût du pont Victoria, ni lui. Je parlais du coût des terminis.

M. HAGGART : Moi aussi.

Le **MINISTRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX** : L'honorable député va voir qu'il fait erreur. Il disait que le gouvernement aurait dû se procurer des facilités terminales pour l'Intercolonial, à Montréal, basées sur l'usage qu'il ferait de la voie du Grand Tronc. Je lui réponds, et je crois qu'il s'en souviendra, que je me suis procuré cet état, que je crois l'avoir communiqué au comité d'enquête. Cet arrangement aurait coûté plus cher que l'arrangement permanent que nous avons fait en dernier lieu.

M. HAGGART : Voici ce que cela aurait coûté d'après les calculs faits :

Coût du ch. de f. du Comté de Drummond.	\$1,535,500
Ste-Rosalie à Drummondville.....	291,500
Drummondville à St-Léonard.....	304,000
St. Léonard au pont de la Chaudière.....	770,000
Embranchement de Nicolet.....	170,000

L'autre calcul n'était pas du tout basé sur cette évaluation. L'honorable ministre proposait de payer la moitié du chemin entre Sainte-Rosalie et Saint-Lambert, et la moitié des facilités terminales à Montréal. D'après le calcul qui lui a été fourni, le pont Victoria avait coûté au chemin de fer du Grand-Tronc, dans les environs de \$12,000,000, et il était évalué entre \$8,000,000 et \$10,000,000. J'en ai conclu qu'il s'était basé, pour déterminer la somme qu'il devait payer au chemin de fer du Grand Tronc, sur la valeur que ses fonctionnaires donnaient au pont Victoria. Or, ils savent qu'un pont pour les besoins de l'Intercolonial, et dix fois plus, peut être construit sur le Saint-Laurent pour \$1,500,000. Les calculs de l'honorable ministre ont donc été faits sur cette base de huit ou dix millions, et j'aurai les détails, après le dîner, car j'ai l'intention de discuter ce point à fond.

Le **MINISTRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX** : L'honorable député doit sa-

voir qu'il y a eu plusieurs calculs et plusieurs estimations faits par les fonctionnaires du département, et ce que je veux lui faire remarquer, c'est que j'ai eu l'estimation dont il a parlé et que je l'ai transmise au comité.

M. HAGGART : Voici ce que dit le ministre sous serment, devant le comité, pièce 16, page 13.

Le coût de la construction du pont a été, je crois, de \$10,000,000 ; il pourrait être construit maintenant pour \$6,000,000.

Voilà ce qu'il déclare sous serment devant le comité.

Le **MINISTRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX** : Qu'est-ce que cela prouve ?

M. HAGGART : Cela prouve que les renseignements que vous aviez, et sur lesquels vous avez basé vos calculs pour déterminer quelle somme vous deviez payer annuellement au chemin de fer du Grand Tronc, étaient basés sur des chiffres comme ceux-là.

Le **MINISTRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX** : L'honorable député prétend-il qu'il n'y a pas eu d'autres preuves que celle-là devant le comité ?

M. HAGGART : Je ne prétends rien de semblable. Je serais plutôt porté à croire, d'après ce que je vois, que l'honorable ministre n'avait aucun renseignement d'aucune sorte et marchait en aveugle.

Le **MINISTRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX** : Dans ce cas, vous n'avez pas l'esprit bien actif.

M. HAGGART : Toute la preuve que l'honorable ministre a donnée devant le comité, concernant le coût d'un pont sur le Saint-Laurent, se trouve entre les mains de M. Panet, le secrétaire du comité, et elle consiste en ceci : que le pont Victoria a coûté dans les environs de \$10,000,000, et qu'on pourrait probablement le construire aujourd'hui pour \$6,000,000. Le sous-ministre, M. Schreiber, sait parfaitement qu'on pourrait construire un pont à cet endroit avec le quart de cette somme. Il savait que le pont du chemin de fer Canadien du Pacifique n'a coûté qu'un million et demi, et qu'on pourrait en construire un semblable aujourd'hui pour \$1,200,000.

Malgré cela, l'honorable ministre a mis le comité sous l'impression que la base de ses calculs était un pont qui a coûté \$10,000,000 et qui coûterait aujourd'hui \$6,000,000. Il lui faudrait une meilleure base que celle-là, et des chiffres encore plus élevés, pour justifier le paiement de \$5,000,000 pour entrer dans Montréal.

J'ai déjà dit et je répète, après avoir pris des renseignements auprès de presque toutes les compagnies de chemins de fer du pays, que les livres de l'Intercolonial sont tenus de telle sorte, que le ministre est parfaitement